



# Centre international d'études pédagogiques

Ciep



1, avenue Léon-Journault  
92318 Sèvres - France

# **L'enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère : compétences professionnelles et appuis institutionnels**

**Florence Pellegrini, responsable de l'Unité « Ressources et séminaires »,  
Département langue française**

**Séminaire bilingue international, Sèvres, 10-12 novembre 2010**

*EMILE : compétences professionnelles et appuis institutionnels*  
*Florence Pellegrini*

**L'enseignement bilingue : qu'est-ce que c'est ?**

**Dispositif d'enseignement bilingue : trois paramètres associés**

**L1 + L2 + DNL**

**CLIL / *Content and language integrated learning***

**EMILE / *Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère***

**Dichotomie langues ≠ discipline**

**Intégration langue + discipline**

***Enseignement bilingue francophone***

**Deux langues en contact, dont l'une est le français**

**Articulation entre langues et discipline, qui nécessite d'envisager la discipline enseignée dans ses caractéristiques, ses spécificités linguistiques (≠ français de communication)**

**EMILE : compétences professionnelles et appuis institutionnels**  
**Florence Pellegrini**

« Langue de la discipline »

≠ « Discours disciplinaire »

Langue propre à la discipline et distincte  
de L1 et de L2

≠ actualisations de la L1 et de la L2 dans  
contexte énonciatif spécifique

Trois paramètres autonomes

L1

L2

DNL

DNL/L1 DNL/L2

Lexique spécifique

Terminologie spécialisée

Structuration discursive

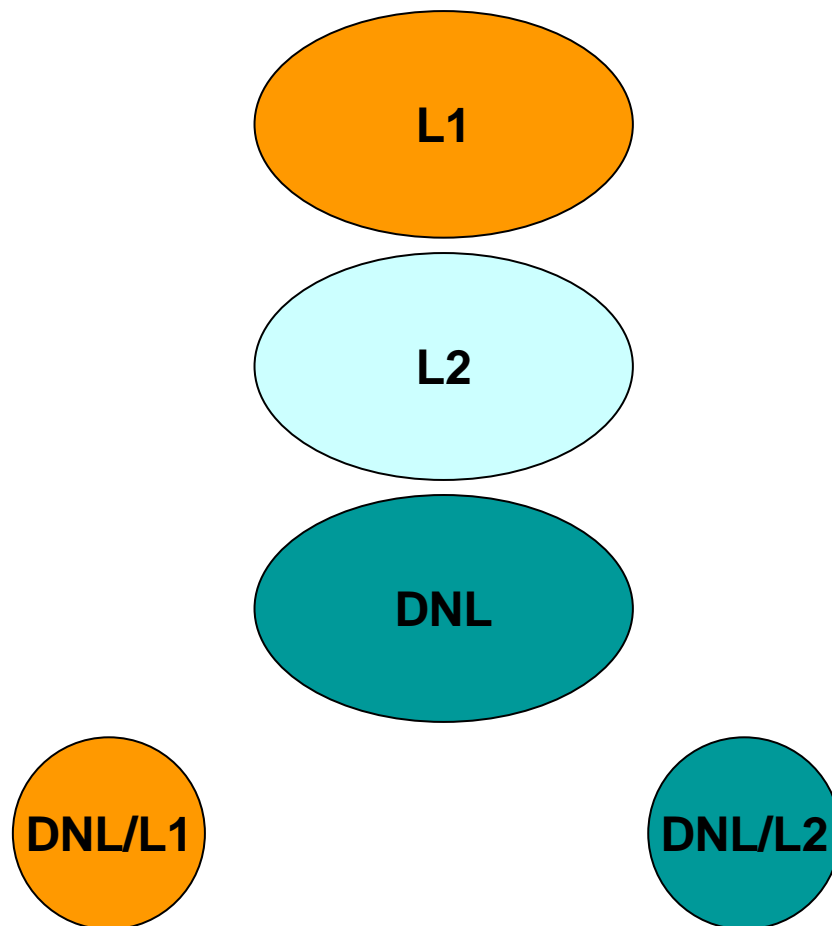
Modélisation discursive disciplinaire

Énoncé doit être rapporté à son  
énonciation pour faire sens

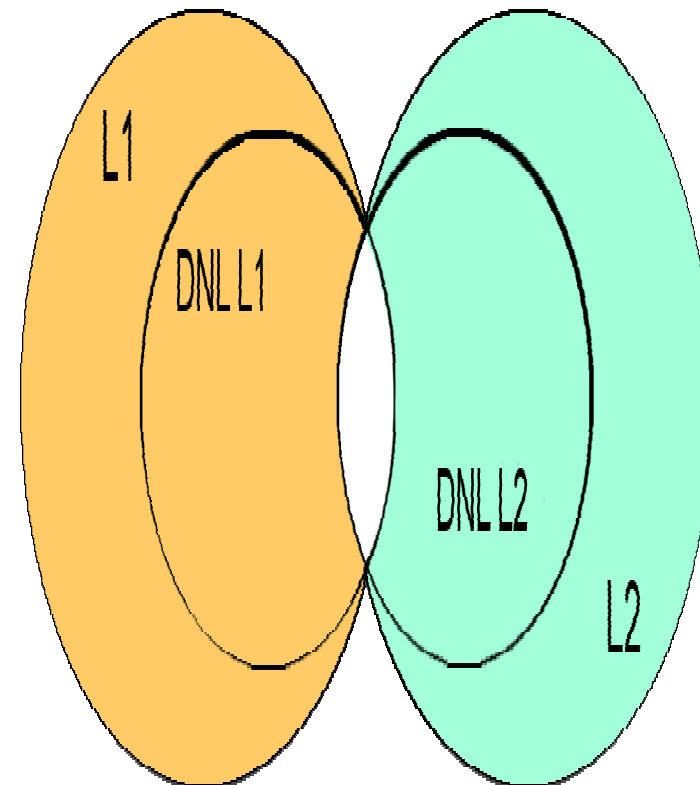
D1/D2

**EMILE : compétences professionnelles et appuis institutionnels**  
**Florence Pellegrini**

**Scission disciplinaire**



**≠ Imbrication disciplinaire**



*EMILE : compétences professionnelles et appuis institutionnels*  
*Florence Pellegrini*

**L'enseignement bilingue : quels objectifs linguistiques ?**

« L'objectif de l'enseignement/apprentissage d'une DNL en langue étrangère est de rendre l'apprenant capable de " parler maths, histoire, biologie, etc. " avec les moyens linguistiques dont il dispose. Autrement dit, de produire un texte (que ce soit à l'oral ou à l'écrit) **conforme aux principes du discours** des mathématiques, de l'histoire, de la biologie, etc. » (Mariella Causa, 2009, « Enseignement d'une LE et d'une DNL : mettre en place une "compétence discursive" », *Synergies Roumanie*, n° 4, 2009, Gerflint)

**ENSEIGNER UNE DNL : rendre l'apprenant capable de comprendre un discours disciplinaire dans la langue cible et de produire un discours conforme au discours de la discipline dans la langue cible**

**L'enseignement bilingue : quelles connaissances/compétences pour l'enseignant ?**

- **disciplinaires** : maîtrise des savoirs et des savoir-faire strictement disciplinaires
- **linguistiques** : de trois types
  - ↓
  - maîtrise des modalités discursives spécifiques à l'énonciation disciplinaire
  - maîtrise de la langue vivante étrangère (L2)
  - réflexion méta-linguistique (en L1, avec transfert vers L2)
- **didactiques** : des langues, de la discipline, didactique intégrée : mise en place de stratégies de transfert (didactique intégrée des langues, didactique intégrée des disciplines linguistiques et non linguistiques, cf. Marisa Cavalli, 2005, *Education bilingue et plurilinguisme. Le cas du Val d'Aoste*, Paris, Didier, coll. LAL)
- **transversales / contrastives** : confrontation des modélisations disciplinaires en L1 et en L2 ; comparaison des modalités de représentation et de conceptualisation qui, pour une même discipline, peuvent varier dans les deux langues

*EMILE : compétences professionnelles et appuis institutionnels*  
*Florence Pellegrini*

« Nous pouvons dire que la compétence discursive en langue étrangère renvoie à la capacité de l'apprenant de **reconnaître** la structure textuelle et les marques linguistico-discursives spécifiques ainsi que les variantes des types de textes auxquels il est exposé. Ce **travail d'analyse** doit le rendre capable de **produire** des textes qui répondent aux principes de cohérence et de cohésion textuelles de la discipline en L2. »

« Pour ce qui concerne l'enseignement/apprentissage d'une DNL en langue étrangère, si l'amélioration linguistique en langue étrangère est évoquée souvent dans les programmes des classes bilingues, il n'en reste pas moins que **l'objectif prioritaire serait de favoriser chez l'apprenant la construction de nouveaux concepts (non linguistiques) en langue étrangère.** »(Mariella Causa, 2009, « Enseignement d'une LE et d'une DNL : mettre en place une "compétence discursive" », *Synergies Roumanie*, n° 4, 2009, Gerflint)



*EMILE : compétences professionnelles et appuis institutionnels*  
*Florence Pellegrini*

**L'enseignement bilingue : quelles (bonnes) conditions de faisabilité ?**

- **UNE ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PLURIDISCIPLINAIRE** : nécessité du travail en équipe (pédagogie de projet ; projet interdisciplinaire DNL + L2 + L1)
- **UN EMPLOI DU TEMPS AMÉNAGÉ**, qui articule les heures d'enseignement des DNL en L2 avec les heures d'enseignement de la L2 et de la discipline en L1 (+ de la L1 ?)
- **UN PROGRAMME CLAIREMENT DÉFINI**, qui respecte le principe de l'intégration, c'est-à-dire qui tient compte des caractéristiques du contexte éducatif du pays dont on étudie la langue = « intégration » entre L2 et DNL, tant au niveau des programmes que des approches méthodologiques.
- **DES OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE CIBLÉS ET FORMALISÉS**, dont l'atteinte sera vérifiée grâce à des **MODALITÉS D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES** (évaluation critériée selon un référentiel établi pour chaque DNL et chaque niveau d'enseignement)

**L'enseignement bilingue : quels appuis institutionnels ?**  
**Préalables et mise en œuvre**

- **INSCRIPTION DANS UN CONTEXTE BILATÉRAL** : prise en compte du contexte historique et géopolitique, du contexte socio-économique, des possibilités de coopération éducative (appui du SCAC)
- **IMPLICATION DES AUTORITÉS ÉDUCATIVES DU PAYS** (niveau national et/ou régional) :
  - élaboration commune des programmes ;
  - définition des modalités d'évaluation (reconnaissance mutuelle d'une certification de fin d'études) ;
  - création d'un comité de pilotage qui, réuni régulièrement, assure l'évaluation et l'évolution du projet : coopération active avec les responsables bilingues locaux, rencontres avec les responsables du ministère local, synthèses annuelles, visites d'établissements, observations de classes, concertation et entretiens individuels, etc.
- **APPUI HIÉRARCHIQUE ET VALORISATION** : implication du chef d'établissement

***EMILE : compétences professionnelles et appuis institutionnels***  
***Florence Pellegrini***

L'enseignement bilingue : quels appuis institutionnels ?

Le rôle du chef d'établissement

- **INSCRIPTION DANS UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT À COMPOSANTE LINGUISTIQUE**
- **POSSIBILITÉS DE FORMATION PERMANENTE : libération des personnels pour des stages, des séminaires, accueil d'intervenants extérieurs, etc.**
- **AMÉNAGEMENT DES HORAIRES : mise en cohérence des emplois du temps, décharge d'enseignement, heures de concertation, etc.**
- **SOUTIEN AUX ÉQUIPES DANS LA MISE EN PLACE DE PROJETS INNOVANTS : moyens financiers et logistiques**

**IMPULSION**  
**PROMOTION**  
**ACCOMPAGNEMENT**  
**SUIVI ET VALORISATION**



[www.ciep.fr](http://www.ciep.fr)

<http://lefildubilingue.org>

[pellegrini@ciep.fr](mailto:pellegrini@ciep.fr)



1, avenue Léon-Journault  
92318 Sèvres - France